

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 septembre 2008

CP 08/09-37

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS PROGRAMME 2007

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Lors de l'examen du Budget Primitif, le Conseil Général propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. Toutefois les dossiers sont instruits et les aides sont mandatées par les services de l'Agence de l'Eau, selon ses propres critères d'éligibilité. Un récapitulatif détaillé de la consommation définitive des crédits S.U.R est présenté annuellement à l'Assemblée Départementale.

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2007,

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,

III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES,

IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION,

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2007

1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux - subventions en capital

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Bardigues	Réseau – Extension 3ème tranche	229 365	80 278 (35%)	22 936 (10%)	103 214 (45%)	27/03/08
Barry d'Islemade	Réseau – Extension VC 8 – Tranche 2	32 790	11 477 (35%)	3 279 (10%)	14 759 (45%)	23/07/07
Donzac	Réseau – Extension secteur Baladé	53 175	18 611 (35%)	5 318 (10%)	23 929 (45%)	17/12/07
Finhan	Réseau – Extensions chemins Vieux et Fray Join	62 300	21 805 (35%)	6 230 (10%)	28 035 (45%)	27/03/08
Genebrières	Réseau – Extension 2ème tranche salle des fêtes école, village, lotissement	122 505	42 877 (35%)	12 250 (10%)	55 127 (45%)	23/07/07

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Golfech	Réseau – Extension VC10, chemin de Carète, VC 12 route de coupet, VC 13 chemin d'Orliac	125 500	43 925 (35%)	12 550 (10%)	56 475 (45%)	23/07/07
Goudourville	Réseau – Extension 2ème tranche, VC6 Quartier Maille	42 715	14 950 (35%)	4 272 (10%)	19 222 (45%)	
Labastide-Saint-Pierre	Réseau – Extension et réhabilitation dans le bourg Tranche 1	50 000	17 500 (35%)	5 000 (10%)	22 500 (45%)	
Lacapelle-Livron	Station – Création d'une station d'épuration de 50 EH	100 000	38 000 (38%)	10 000 (10%)	48 000 (45%)	
	Réseau – réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	91 720	32 102 (35%)	9 172 (10%)	41 274 (45%)	
Lacour (de Visa)	Réseau – Réalisation 2ème tranche de réseau	155 000	54 250 (35%)	15 500 (10%)	69 750 (45%)	
Laguépie	Réseau – Mise en séparatif rues du Balat, du Gué, du Gravier, place du Foirail	18 213	6 375 (35%)	1 821 (10%)	8 196 (45%)	
LaVille-Dieu-du-Temple	Réseau – Extensions route de Montech (RD 42) et chemin rural de Fonbonne	52 500	18 375 (35%)	5 250 (10%)	23 625 (45%)	
Malause	Réseau – Extension RD4 La Garenne	57 940	20 279 (35%)	5 794 (10%)	26 073 (45%)	17/12/07
	Station – Nouvelle turbine d'aération	11 000	4 180 (38%)	1 100 (10%)	5 280 (48%)	23/07/07
Molières	Réseau – Extension lotissement Lavalade et poste de relevage	66 000	23 100 (35%)	6 600 (10%)	29 700 (45%)	
Nohic	Réseau – Extension VC 4 La Rouquette	135 214	47 325 (35%)	13 521 (10%)	60 846 (45%)	27/03/08
Saint-Antonin-Noble-Val	Réseau – Extensions RD 958 station de lavage et Côte Neuve de Caussade	87 985	30 795 (35%)	8 798 (10%)	39 593 (45%)	17/12/07
Saint-Clair	Réseau – Extensions 2ème tranche dans le village	5 848	2 047 (35%)	585 (10%)	2 362 (45%)	17/12/07
Valence d'Agen	Réseau – Extension route de Cornillas	60 991	21 347 (35%)	6 099 (10%)	27 446 (45%)	27/03/08
	Réseau – Extensions à Valence d'Agen et à Goudourville sur la RD 953 , avenue de Quercy (secteurs Jean Blanc Sud et La Maille)	145 828	51 040 (35%)	14 583 (10%)	65 623 (45%)	
Villebrumier	Station – Accroissement capacités de traitement – Aménagement des bassins de lagunage (*)	22 000	8 360 (38%)	2 200 (10%)	10 560 (48%)	
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS						
SUBVENTIONS PRINCIPALES EN CAPITAL - TOTAL 2007		1 728 589	608 998	172 858	781 856	

2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT		
Finhan	Réseaux - canalisations de transfert vers la future station de Montech	188 100	84 645 (45 %)	
Meauzac	Réseau – Extensions dans le bourg – Phases 1A, 1B, 2A	340 000	153 000 (45%)	27/03/08
Montech	Réseaux . canalisation de transfert de la station actuelle à la future . liaison secteur Sud (RP CD42) vers future station . transfert de la lagune vers centre bourg et impasse St Sulpice . extension secteur Lacoste . extension secteur Mélassou Sud et Lapalette . extension groupe scolaire Sarragnac	254 100 240 000 173 100 144 131 128 258 20 477 ----- 960 066	114 345 108 000 77 895 64 859 57 716 9 215 ----- 432 030 (45 %)	
Montbartier	Réseaux . canalisations de transfert vers la future station de Montech . extensions VC 10, VC11, chemin de Vaysse	178 200 250 000 ----- 428 200	80 190 112 500 ----- 192 690 (45%)	
Saint-Sardos	. Station – 3ème tranche d'accroissement des capacités de traitement de la station à 2 500 EH . Réseau – Canalisations de transfert vers la future station – 2ème tranche	430 800 149 200 ----- 580 000	206 784 (48%) 67 140 (45%) ----- 273 924 (47,23%)	23/07/07
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux . à Albias – réorganisation des réseaux Chemin de Barreau, secteur des Bosques et chemin de La Tauge . à Nègrepelisse – Extensions Hameau des Gardios 2ème tranche, Zone Artisanale, impasses du Taluchet et Saint Gilles, route des Contes	586 666 248 500 ----- 835 166	264 000 111 825 ----- 375 825 (45%)	17/12/07
Syndicat Mixte Assainissement Garonne	Station à Verdun sur Garonne . création d'une station d'épuration intercommunale de 18 000 EH . traitement des matières de vidange du secteur . réseaux de collecte, de transfert, postes de relevage et démolition anciennes stations	2 852 914 724 363 1 638 699 ----- 5 215 976	750 989 (26,32 %) 398 400 (55 %) 320 915 (19,58) ----- 1 470 304 (28,19 %)	23/07/07
Syndicat Intercommunal	Réseaux . à Septfonds – Extensions sur la RD9	14 000	6 300	27/03/08

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT		
Eaux et Assainissement de Montpezat-Puylaroque	et chemin étroit			
	. à Saint Cirq – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg – Tranche 1	241 500	108 675	
	. à Lapenche – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg	247 250	111 262	
	. à Cayriech – Extension sur la RD 9 secteur Le Colombié	87 400	39 330	
	. à Monteils – Extension secteurs Rouges et Gamassette	402 500	181 125	
		----- 992 650	----- 446 692 (45%)	
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS EN ANNUITES - TOTAL 2007		9 540 158	3 429 110	
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS EN CAPITAL ET EN ANNUITES TOTAL 2007		11 268 747	4 210 966	

II - OPERATIONS RETENUES PAR L'AGENCE DE L'EAU :

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR 2008
Finhan	Réseaux - canalisations de transfert vers la future station de Montech	276 000	124 200
Goudourville	Réseau – Extension 2ème tranche, VC6 Quartier Maille	47 000	15 980
Lacour de Visa	Réseau – Réalisation 2ème tranche de réseau – le Bourg	133 000	45 220
Laguépie	Réseau – Mise en séparatif rues du Balat, du Gué, du Gravier, place du Foirail	Inéligible	---
Valence d'Agen	Réseau – Extensions à Valence d'Agen et à Goudourville sur la RD 953 , avenue de Quercy (secteurs Jean Blanc Sud et La Maille)	133 500	45 390
Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat-Puylaroque (*)	Réseaux . à Septfonds – Extensions sur la RD9 et chemin étroit . à Saint Cirq – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg – Tranche 1 . à Lapenche – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg . à Cayriech – Extension sur la RD 9 secteur Le Colombié . à Monteils – Extension secteurs Rouges et Gamassette	657 000	169 640
TOTAL		1 246 500	400 430

(*) Initialement prévue à un montant de 158 080 €(CP 27 mars 2008), la participation de l'Agence de l'Eau sur ces chantiers a été réévaluée à 169 640 €

III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Département
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	
Finhan	Réseaux - canalisations de transfert vers la future station de Montech	188 100	0
Goudourville	Réseau – Extension 2ème tranche, VC6 Quartier Maille	42 715	3 241
Lacour de Visa	Réseau – Réalisation 2ème tranche de réseau – le Bourg	155 000	24 530
Laguépie	Réseau – Mise en séparatif rues du Balat, du Gué, du Gravier, place du Foirail	18 213	8 195
Valence d'Agen	Réseau – Extensions à Valence d'Agen et à Goudourville sur la RD 953 , avenue de Quercy (secteurs Jean Blanc Sud et La Maille)	145 828	20 232
Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat-Puylaroque (*)	Réseaux . à Septfonds – Extensions sur la RD9 et chemin étroit . à Saint Cirq – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg – Tranche 1 . à Lapenche – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg . à Cayriech – Extension sur la RD 9 secteur Le Colombié . à Monteils – Extension secteurs Rouges et Gamassette	992 650	277 052
TOTAL		1 542 506	333 250

(*) Suite à la réévaluation de l'aide de l'Agence de l'Eau sur ces chantiers, la participation du Conseil Général s'établit à 227 052 €, au lieu de 288 612 € montant retenu lors de la Commission Permanente du 27 mars 2008.

IV - RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

PROGRAMMATION 2008		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL Article 2041454	COMPLÉMENTAIRE Article 2041456 Fonction 61	ANNUITÉS Article 2041481 Fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Finhan	Réseaux - canalisations de transfert vers la future station de Montech			0
Goudourville	Réseau – Extension 2ème tranche, VC6 Quartier Maille	3 241	0	
Lacour de visa	Réseau – Réalisation 2ème tranche de réseau – le Bourg	24 530	0	
Laguépie	Réseau – Mise en séparatif rues du Balat, du Gué, du Gravier, place du Foirail	6 374	1 821	

PROGRAMMATION 2008		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL Article 2041454	COMPLÉMENTAIRE Article 2041456 Fonction 61	ANNUITÉS Article 2041481 Fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Valence d'Agen	Réseau – Extensions à Valence d'Agen et à Goudourville sur la RD 953 , avenue de Quercy (secteurs Jean Blanc Sud et La Maille)	20 232	0	
Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat-Puylaroque (*)	Réseaux . à Septfonds – Extensions sur la RD9 et chemin étroit . à Saint Cirq – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg – Tranche 1 . à Lapenche – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg . à Cayriech – Extension sur la RD 9 secteur Le Colombié . à Monteils – Extension secteurs Rouges et Gamassette			277 052
TOTAL		54 377	1 821	277 052

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessous qui consiste, selon le cas, au maintien ou à la diminution des subventions principales (article 2041454 - sous/fonction 61) des subventions complémentaires (article 2041456 - sous-fonction 61), et des subventions en annuités (article 2041481 - sous-fonction 61), suite à l'aide accordée par l'Agence de Bassin.

Pour information la définition d'un nouveau montant d'aide pour les travaux du SIEA de Montpezat Puylaroque entraînera la prise d'un arrêté modificatif de subventions en annuités correspondant.

Je vous précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 2041454 - Sous-Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2007	553 131
- Engagé à ce jour	272 861
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	54 377
- Disponible	225 893

Article 2041456 - Sous-Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2007	126 265
- Engagé à ce jour	51 867
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	1 821
- Disponible	72 577

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 septembre 2008

CP 08/09-37

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS
PROGRAMME 2007**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide, selon le cas, le maintien ou la diminution des subventions suivantes principales (article 2041454, sous-fonction 61) des subventions complémentaires (article 2041456, sous-fonction 61), et des subventions en annuités (article 2041481, sous-fonction 61), suite à l'aide accordée par l'Agence de Bassin :

PROGRAMMATION 2008		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL Article 2041454 Fonction 61	COMPLÉMENTAIRE Article 2041456 Fonction 61	ANNUITÉS Article 2041481 Fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Finhan	Réseaux - canalisations de transfert vers la future station de Montech			0
Goudourville	Réseau – Extension 2ème tranche, VC6 Quartier Maille	3 241	0	
Lacour de visa	Réseau – Réalisation 2ème tranche de réseau – le Bourg	24 530	0	

PROGRAMMATION 2008		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL Article 2041454 Fonction 61	COMPLÉMENTAIRE Article 2041456 Fonction 61	ANNUITÉS Article 2041481 Fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Laguépie	Réseau – Mise en séparatif rues du Balat, du Gué, du Gravier, place du Foirail	6 374	1 821	
Valence d'Agen	Réseau – Extensions à Valence d'Agen et à Goudourville sur la RD 953 , avenue de Quercy (secteurs Jean Blanc Sud et La Maille)	20 232	0	
Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat-Puylaroque (*)	Réseaux . à Septfonds – Extensions sur la RD9 et chemin étroit . à Saint Cirq – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg – Tranche 1 . à Lapenche – Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg . à Cayriech – Extension sur la RD 9 secteur Le Colombié . à Monteils – Extension secteurs Rouges et Gamassette			277 052
TOTAL		54 377	1 821	277 052

- Précise que la définition d'un nouveau montant d'aide pour les travaux du SIEA de Montpezat/Puylaroque entraînera la prise d'un arrêté modificatif de subventions en annuités correspondant ;
- Précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits aux articles 2041454, sous-fonction 61 et 2041456, sous-fonction 61 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,